

Membership – Formulaire

Instruction :

Les règlements du CLD permettent l'inscription d'une personne morale (entreprise, organisme, association, coopérative, syndicat, institution, etc.) ou d'un individu. Les conditions générales à respecter sont :

Pour une personne morale :

- Avoir son siège social ou sa principale place d'affaires sur le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan;
- Désigner un(e) représentant(e) pour la représenter;
- Compléter toutes les sections du formulaire.

Pour un individu :

- Être âgé de plus de 18 ans;
- Avoir son domicile principal sur le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan;
- Compléter toutes les sections du formulaire.

Droit de vote : Seuls les membres actifs en règle ont le droit de voter dans le cadre des assemblées générales annuelles ou spéciales. Chaque membre a droit à un (1) seul vote. (Réf. : Règlements généraux du CLD, article 5.8)

Section I : Inscription d'une personne morale ou d'un individu

Nom de l'organisme : _____

Nom du représentant désigné : _____

OU

Nom du membre individuel : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

LES NOUVEAUX MEMBRES DOIVENT FOURNIR LES DOCUMENTS SUIVANTS :

➤ Dans le cas d'une personne morale :

- Une résolution du conseil d'administration confirmant la désignation du représentant ou une lettre de délégation;
- Un chèque de 25,00 \$ émis à l'ordre du CLD de Beauce-Sartigan.

➤ Dans le cas d'un individu :

- Un chèque de 10,00 \$ émis à l'ordre du CLD de Beauce-Sartigan.

Section II : Choix du collège électoral

Les personnes morales et les individus s'inscriront au collège électoral qui représente le mieux leurs activités. À titre d'exemples, une association de gens d'affaires s'inscrira au collège électoral « Affaires et commerces » tandis qu'un individu qui exerce la profession d'enseignant s'inscrira au collège électoral « Éducation ».

Lorsqu'un poste d'administrateur sera vacant, le secrétaire-trésorier du CLD convoquera les personnes inscrites au collège électoral correspondant au poste vacant afin d'élire le nouvel administrateur.

Cocher la case correspondant au collège électoral de votre choix :

- Affaires/secteur primaire
- Affaires/secteur secondaire
- Affaires/secteur tertiaire
- Affaires/secteur tertiaire moteur
- Communautaire (incluant les entreprises d'économie sociale)
- Condition féminine
- Coopératif
- Éducation
- Santé
- Tourisme
- Travailleurs

SIGNATURE

DATE

Faire parvenir votre formulaire et vos documents à :

Centre local de développement de Beauce-Sartigan
2727, boulevard Dionne, bureau 201
Saint-Georges (Québec) G5Y 3Y1

Pour informations : Téléphone : (418) 228-7810
 Télécopieur : (418) 226-0298
 Courriel : beaucesa@globetrotter.net
 Site Internet : www.cldbaucesartigan.com